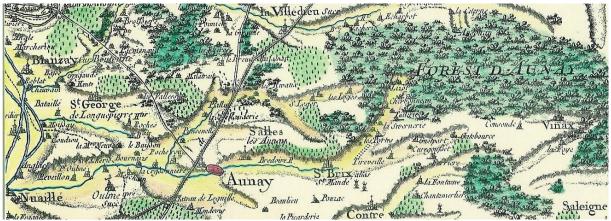
LA BRÉDOIRE

Ce cours d'eau, qui prend naissance à Saint-Mandé, a une longueur de 14 km; il reçoit les eaux du Palud (petit affluent de 5 km de longueur) à La Cressonnière, en aval d'Aulnay. Il arrose principalement St. Mandé, Salles, Aulnay, La Cressonnière, Méchain, Petit Oulme, Réveillon et Nuaillé, où il se jette dans la Boutonne. La fontaine de Saint-Aubin, à mi-chemin entre St. Mandé et Salles, représente l'une de ses sources principales. Au XIXe siècle, ainsi qu'au début du XXe, plusieurs moulins, tanneries et activités diverses utilisent ses eaux. Les habitants de Vinax, St. Mandé, Salles et Aulnay viennent y quérir l'eau potable, pour eux et leurs animaux lors des années de grande sécheresse.



Cet extrait de la carte de Cassini, nous permet d'appréhender l'ensemble de la vallée de la Brédoire, ainsi que celle de son affluent le Palud, un peu avant la fin du XVIIIe siècle (1771). L'on peut remarquer particulièrement, les bois et forêt (en vert foncé), le vignoble (en vert) et les vallées (en vert clair). Plusieurs moulins à vent et à eau figurent également sur cette carte.

Les rives de La Brédoire bordées de prairies naturelles, sont propices à la culture du chanvre. En 1784, alors que le cours du chanvre brut d'Aligre (Marans) est de 10 sols la livre, celui produit ici, de qualité supérieure, se vend de 12 à 14 sols.

De grands bassins sont aménagés pour le rouissage, notamment à Saint-Aubin et Salles. A la fin du XIXe siècle, ces bassins sont soumis à certaines normes, telles que définies dans cet arrêté préfectoral du 31 juillet 1885, dont extraits ci-dessous :

- « Art. 1^{er}. Les fosses destinées au rouissage du chanvre creusées sur les rives du ruisseau La Brédoire dans les communes de St. Mandé, Salles et Aulnay, auront des murs construits en maçonnerie de mortier de chaux hydraulique et le fond sera formé d'un bâton de 30 cm d'épaisseur..... ».
- « Art. 2 Les prises d'eau, destinées à introduire dans les fosses les eaux nécessaires pour le rouissage consisteront en empellements formés d'un massif de maçonnerie et d'une vanne... »
- « Art. 3 Le curage de ces fosses se fera chaque fois que le besoin s'en fera sentir et notamment à la fin de chaque période de rouissage ».

Au début du XXe siècle, en 1915, l'évolution technique fait que Monsieur Robin, ingénieur des Ponts et Chaussées en retraite, soumet à la commune d'Aulnay « un projet d'étude d'adduction d'eau potable pour l'alimentation de la commune, ainsi qu'un projet d'éclairage électrique, en utilisant et en captant d'une part l'eau de la fontaine de Saint-Aubin, et pour l'éclairage électrique, l'installation d'une chute d'eau avec la rivière la Brédoire ».



A mi-chemin entre Salles et St. Mandé, la fontaine de St. Aubain, figure ainsi sur le plan cadastral de la commune de Salles établi en 1834. En aval de cette fontaine, c'est sous la dénomination « Cours d'eau de St. Mandé » que se trouve mentionnée la Brédoire.

En 1935, dans son ouvrage « Histoire de la petite ville d'Aulnay-de-Saintonge autrefois en Poitou », A. J. Maynard, instituteur à Aulnay en 1910, décrit La Brédoire. Ci-dessous, quelques extraits de cette description : « La Brédoire est un joli petit ruisseau qui prend naissance au pied des coteaux de Saint-Mandé, à l'Est de cette localité et près de la forêt d'Aulnay. C'est tout d'abord un filet d'eau qu'un enfant pourrait enjamber ; mais bientôt, alimenté par les fontaines de Saint Aubin, le ruisseau prend de l'importance........ Plusieurs moulins se sont élevés sur ses bords ; ceux de Méchain, d'Oulmes marchent encore. Le moulin de Gateuil, à Aulnay, et (celui) de la Cressonnière se sont arrêtés depuis quelques années déjà....... Ses eaux claires et vives, filtrées par les sables quelles ont traversés roulent sur un lit de fins graviers, jamais profondes, toujours gaies et rapides...... Sur le sable de son lit, les vairons au dos d'émeraude traînent leurs ventres argentés ; dans les creux profonds de la rive se réfugient les dolentes écrevisses ; au milieu des iris dorment les brochets à la nageoire rapide, et enfin dans les crevasses des murailles retenant les terres de la berge, les insaisissables anguilles vivent en recluses ».

Ainsi, ce « joli petit ruisseau » a rythmé pendant des siècles la vie des populations vivant sur ses rives.



Il ne reste actuellement que le déversoir de ce moulin, ainsi mentionné dans la liste des biens du couvent des Carmes en 1730 : « Un moulin à foulon, nommé de Gasteuil, situé sur la rivière... ».

À Aulnay, en amont du « moulin de Gasteuil ».

